



CREATION DU NOUVEAU PARC DE LABOUILLE

Note d'information N°2 – Juillet 2026

Démarrées le 16 février 2026, les deux premières phases des travaux de création du nouveau parc de La Bouille s'achèvent. L'aménagement des espaces avance de semaine en semaine, concrétisant ainsi les contours du projet dont la livraison est prévue fin 2026.

Une étape importante va être franchie **cette semaine, au plus tard le 31 juillet : la livraison du nouveau parking de 62 places**. Une moitié du parking est en béton drainant, l'autre moitié en dalles végétalisées. L'extrémité du parking est un espace de retournement pour véhicules. Il est matérialisé par un marquage au sol.

Le chantier sera en **pause estivale du 3 au 23 août**. Durant cette période :

- l'accès à une grande partie du bord de Seine sera interdit pour des questions de sécurité : les barrières en bord de Seine sont retirées et pas encore remplacées.
- un cheminement piéton sera accessible entre le parking, la Mairie et une partie du bord de Seine.

L'emprise du chantier sera strictement interdite.

La **suppression du parking provisoire le 24 août** lancera la phase 3 des travaux. Il s'agira alors d'aménager l'aire de jeux des enfants, le terrain multisport, le terrain de pétanque et l'esplanade du marché.

La Mairie est consciente des **nuisances** générées par ces travaux et des **efforts** demandés à chacune et chacun dans leur quotidien. Elle renouvelle ses **remerciements** aux Bouillaises et Bouillais pour leur **patience**.

Toutes les informations relatives à ce projet sont à consulter sur le site www.labouille.fr dans la rubrique « Pratique » ou en scannant ce QR code.



PHASES 2 ET 3

